

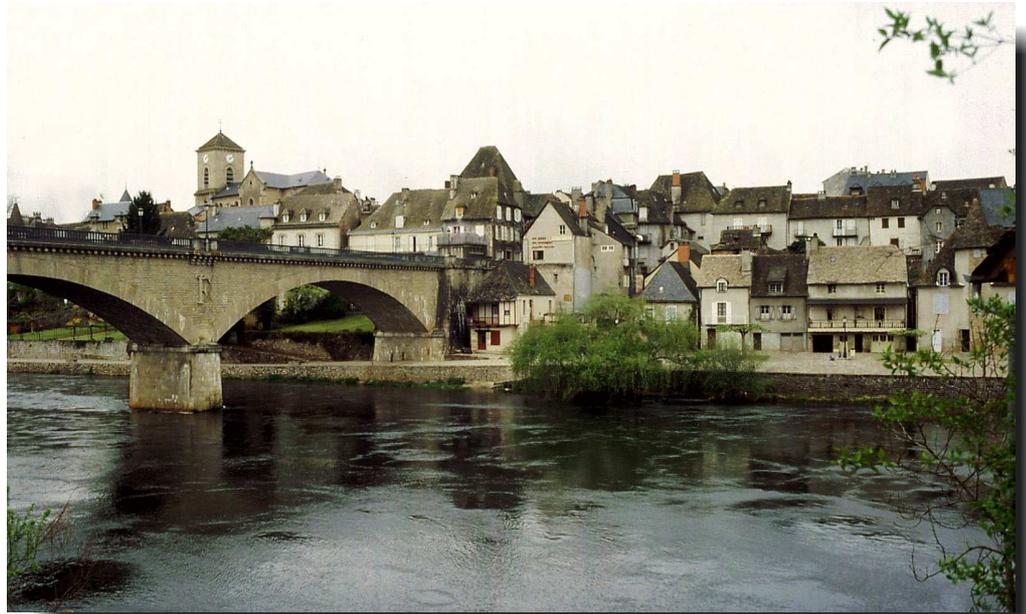
Commune: **ARGENTAT**

Site inscrit par
Arrêté ministériel du:
10 mars 1977
(extension du site inscrit
du 22 septembre 1942)

Superficie: **13 ha**

Situation:
44 km à l'est de Brive

Rives de la Dordogne à Argentat



COMPOSANTES DU SITE

Le site concerne les rives de la Dordogne dans la ville d'Argentat : le quai Lestourgie et une partie du quartier bordant les rues Sainte-Claire et des Condamines en rive droite, ainsi que du côté opposé, le faubourg du Bastier.

Argentat se situe au cœur d'une plaine alluviale traversée par la Dordogne. La ville se déploie autour de la rivière avec, pour toile de fond, de multiples horizons boisés relativement proches.

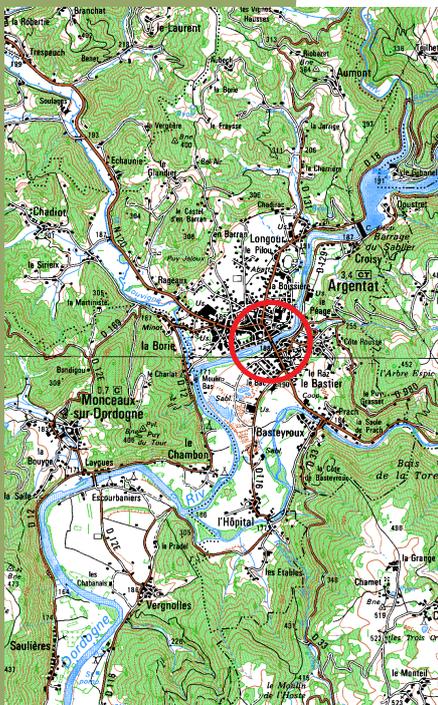
D'origine celtique, la ville portait le nom d'Argentoratum, signifiant «passage du fleuve». La cité s'est en effet développée autour d'un gué naturel sur l'itinéraire de long parcours « Armorique-Méditerranéenne » fréquenté depuis les temps protohistoriques. Plus récemment, un bac puis deux ponts successifs ont été créés pour faciliter le franchissement de la rivière et conforter ainsi le rôle de carrefour de la petite cité. Le premier, dit «Pont Marie» était un pont suspendu construit par le comte de Noailles pour faciliter le transport du charbon extrait de ses mines. Il a été remplacé en 1892 par un ouvrage en pierre : le pont de la République, d'où l'on profite de nos jours de remarquables vues latérales, notamment en surplomb des quais et des berges appartenant au site protégé.

Argentat a connu 3 ports : le port « Vieux » déjà signalé en 1448, le «port Soutre » en aval du premier, le port « Saulou » réalisé en 1844.

Du XVII^e au XIX^e siècle, la ville a su tirer parti de sa position pour développer un commerce et une batellerie prospère et intensifiée. De nombreux bourgeois enrichis par cette activité économique florissante ont construit de belles demeures couvertes de hautes toitures en schiste gris ou lauze flanquées de tourelles et ornées de portes ouvragées qui participent toujours grandement de la qualité du paysage urbain d'Argentat.

Certaines constructions comportant des balcons couverts ou des galeries de bois portent le nom de «maison à Bolet». Cette disposition destinée à permettre la poursuite des activités du quai lors des nombreuses crues, aujourd'hui régulées par 5 ouvrages hydroélectriques, assurait également une liaison vers la ville par les jardins arrière. Plus anciennes, les maisons à pans de bois en encorbellement, également couvertes en écailles de schiste complètent la richesse architecturale du site.

Quatre unités urbaines réparties de part et d'autre de la rivière et du pont présentent des variations paysagères au sein du site protégé.



En amont du pont, sur la rive droite côté ville, le quai Lestourgie, édifié en 1844 par le notable qui lui a donné son nom, apparaît large et minéral. Il est bordé par des maisons de pêcheurs accolées, dont toitures en ardoise jouent avec des variations de volumétries élégantes. Une tourelle ronde couverte en poivrière valorise cette silhouette bâtie. Pavé en galets de rivière, le quai accueille une promenade et des terrasses (restaurants, cafés) d'où l'on profite des vues sur la rivière au cours paisible ou sur le faubourg du Bastier. Il est rythmé par quelques tilleuls alignés. Des anneaux de fer ancrés sur le quai évoquent la vocation portuaire des lieux et plus particulièrement l'époque des gabares. Un cadran solaire et une pyramide en hommage à M. Lestourgie ponctuent également le quai.

A l'aval du quai Lestourgie, plus en retrait et un peu plus en hauteur que les maisons de pêcheurs, de belles demeures, dont « La Raymondie » avec ses deux tours rondes jumelles, surplombent la rivière. De grands jardins clos soutenus par de hauts murs ménagent une distance entre les maisons et la Dordogne. Bien visibles depuis le pont, ils dévalent librement la pente ou s'organisent en terrasses. Ils abritent parfois une végétation ornementale héritée du XIX^{ème} siècle, essences exotiques, grande dimension et plus particulièrement de remarquables pergolas et treilles formant souvent une galerie végétale juste au-dessus du quai. Une succession de ruelles perpendiculaires à la Dordogne gravissent les pentes entre les hauts murs des jardins, jusqu'aux rues « des Condamines » et « Sainte Claire » où, en rez-de-chaussée, les maisons conservent les traces des boutiques qui y étaient établies.

Face à la ville ancienne, bien visible depuis les quais, le faubourg du Bastier offre, comme les secteurs précédents, une physionomie contrastée de part et d'autre du pont. A l'amont, un front bâti en légère avancée sur l'eau forme un horizon urbain de grande qualité : surmontant des murs « plongeant » dans la rivière, de belles demeures à de 2 ou 3 niveaux couvertes avec des toitures à forte pente, parfois très hautes, forment une façade urbaine pittoresque, parfois agrémentée de galeries en bois couverte ou de niveaux en encorbellement d'une grande élégance.

A l'aval du pont, la rive offre une atmosphère verdoyante et de belles vues sur la silhouette de la ville dominée par l'église Sainte-Pierre. Les maisons plus éparses sont entourées de grands jardins qui rejoignent une promenade sur berge tapissée d'herbe et bordée d'arbres. Elles se détachent sur un horizon boisé ondulant et lointain.

ÉVOLUTION

Le quai Lestourgie a été réaménagé dans les années 1980. Celui situé à l'aval du pont a été créé à la même époque.

Le site semble est désormais intégré à celui de la vallée de la Dordogne d'Argentat à Beaulieu.

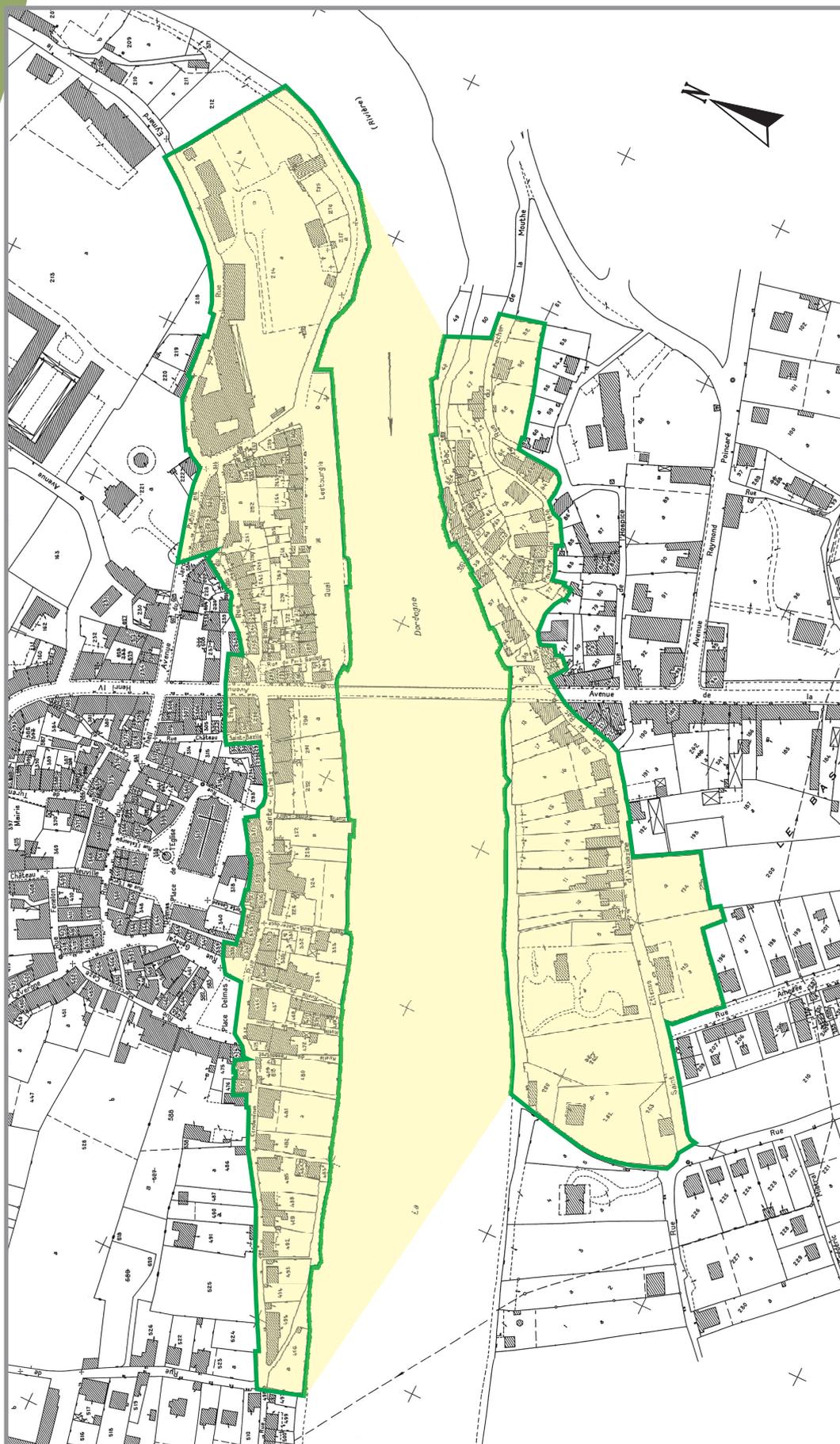
ORIENTATIONS DE GESTION

Les ruelles rejoignant les quais sont peu valorisées : une restauration des callades en galets complèterait la mise en valeur et les multiples « entrées » du site.

Le mobilier installé sur les quais pourrait gagner en qualité comme en pertinence : jardinières « en galets » encombrant le bord de l'eau, corbeilles de propreté, bancs rares ou visuellement lourds pour certains, disparité des candélabres...

La végétation de la rive gauche en aval du pont (côté faubourg) atténue l'impact visuel d'un bâti plus ordinaire tout en préservant une unité à l'échelle de cette unité urbaine. Elle procure un appréciable contraste avec le quai opposé. Quelques arbres des bords de l'eau pourraient y être plantés en complément. L'enrochement des berges de ce même secteur pourrait gagner en qualité ou en discrétion en favorisant là aussi une plus grande présence végétale.





 Périètre du site

